L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 13 AOUT 1886.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER.—Un Magasin spacieux, 91 rue Decatur et une residence 136 rue St. Philippe. S'adresser à L. Lacassagne, 97 rue Decatur. Occupation le 1er octobre. 1aout.

DEMANDES.

Souscription toute privée.

En faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir ici verser quelque chose pour lui venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

A VENDRE.

A VENDRE.—Une grocerie de 1re classe, pour cause de départ. S'adresser No 71 Decatur street. 10août—10 12 15

A vendre.—Un beau piano Pleyel, un bargain, $175. P. Werlein, 135 rue du Canal. 1er août—1 m.

Athénée louisianais.

Concours littéraire de 1886.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURRENTE.

Pour les hommes :

LAFAYETTE EN AMÉRIQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 32 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie		$115,644 66
de rivières		7,773 86
maritimes		6,895 13
		$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884		40,206 60
		$170,520 25
A déduire :		
Pertes d'incendie	$43,669 76	
Pertes de rivières	4,893 85	
Pertes maritimes	2,970 62	
Réfaction	17,457 87	
Réassurances	15,200 22	
Primes remboursées	8,932 52	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	26,588 64	
		$113,713 48
		$ 56,806 77
Réservé pour pertes non estimées	$ 5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885	29,613 70	
	$ 56,806 77	

La Compagnie possède l'actif suivant

Billets d'action	$ 6,380 82	
Prêts sur nantissement et hypothèque	158,101 86	
Billets à ordre	6,044 69	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	76,437 90	
Primes en voie de collection	40,215 50	
Meubles de bureau divers	4,523 53	
		$306,704 30

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	5,107 00
Intérêt et dividendes	22,086 07
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	129,511 23
	$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.

R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.

Jacob Alexander,	Léon Bertoli,
H. H. Bierhorst,	Phil. Beck,
Peter Blaise,	P. Egan,
H. Ellerman,	Jno. Fitzpatrick,
C. Taylor Gauche,	Chas. Hémard
A. H. Isaacson,	I. N. Marks,
A. A. Maginnis,	Wash. Marks,
T. Prudhomme,	A. H. Sieward,
Otto Thoman,	Jno. Everett.

22 janv—1 mois

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif	$6,148,283 36
Passif	2,670,883 44
Surplus	$2,796,129 13

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, ass. staire-résident.
CLARENCE F. LOW, assistant-secrétaire résident.

15 nov '85—1an—V&C

Rédaction—Corrections—Traductions.

Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de cabinet. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées.

J'annonce donc ici que n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.

Dr C. TESTUT.

Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue de Chartres, No 66. 20 mai—

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.

3 Tchoupitoulas et Valmont.
4 Harmonie et Levée.
5 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 28.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7. Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No (Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 1 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
716 Royale et Dauphine.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to them of our American citizens, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months 75 cents.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Algiers	New York	Alger
Ayrshire	Anvers	rue de
Arecibo	Liverpool	3e dist. 25
City of Mexico	....	1er dist. 20
Cydonia	United Kingdom	Gretna
Chalmette	New York	Alger
Esteban de Antunano	Hambourg	4e dist. 47
Governor	Liverpool	2e dist. 10
Harlan	Veracruz	Alger
Lassell	Liverpool	1er dist. 30
Morgan City	New York	Alger
Professor Morse	Utilla	1er dit. 14
Sofia	....	1er dist. 12
Wydale	Continent	Elevator

NAVIRES.

Elise	Brême	1er dist. 27

BARQUES.

Livingston	Lisbonne	1er dist. 30
Port Royal	Brême	1er dist. 25

BRICKS.

Union	Mexico	2e dist. 17

GOELETTES.

Henrietta Esch	....	Pic Tier
Trieste	....	2e dist. 18

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Chalmette, Adams ......parti 4 aout
Steamship Knickerbocker, Kemble......parti 7 aout
Steamship El Dorado, Hawthorne ......parti 7 aout

BATH, ME.
Goelette St-Thomas, Percy......partie 20 juillet

NEW MEADOWS RIVER, ME.
Navire Scotia, Sprague......en chargement 1r aout

LIVERPOOL.
Steamship Historian, Hughes......parti 31 juillet
Steamship Governor, Valiant......parti 22 juil.
Steamship Inventor, Reynolds......parti 21 juil.
Steamship Norfolk, Woolston......parti 20 juil.

LONDRES.
Steamship York City, Bess......parti 22 juin

NEWPORT.
Steamship Architect, Jones......parti 25 juillet

HAMBOURG.
Goelette Genina, DeFreese......partie 27 avril

REVAL.
Navire Riverside, Langdon......parti 22 juillt

VENTES PAR LE CONSTABLE.

James H. Maloney contre Annie E. Carr.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,771—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon bureau, No 90, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, MERCREDI, le 18 août 1886, à 11 heures a. m.

Tous droits à l'occupation de l'immeuble No. 203 rue Camp, entre Julie et St. Joseph, dans le Premier District de cette ville, pour le terme non-expiré d'un bail de John H. Maloney à Mme Annie E. Carr, à raison de quatre-vingt-treize piastres et trente trois sous ($93.33) par mois pour le terme de douze (12) mois, du premier octobre 1885 au trente octobre 1886 avec toutes les améliorations ci-dessus appartenant à la défenderesse, et le dit bail dont Edward Morgan est l'endosseur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

11août—11,17,24.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Charles C. Gaines, Fred. Jordy et William Heyl vs. leurs créanciers et les créanciers de Chas C. Gaines consolidés—No. 18,307 Division D—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frédérick Jordy et William Heyl, insolvables, soit tenue et convoquée pardevant Joseph Devaushire notaire en cette ville, en son étude, No. 20 rue Charles, LUNDI, le 23me jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic en remplacement de John C. Gaines, décédé, et que Henry Renshaw, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

21juillet—3f en 30j—9 23 août

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Rosa Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,100—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Owen Reilly, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 août—11 15 20

Succession de James James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,487—Division E—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James James, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10,14,19

Succession de George Beckman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,397—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Stolzenthaler administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10août—10 14 19

Succession de Joseph N. Coquelet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,554—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Guillaume Dupuy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10août—10,14,19

Succession de Eva Smith, veuve de Joseph Liebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,457—Division E.—Attendu que Louis Liebert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eva Schmitt, veuve de Joseph Liebert, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 août—3 7 12

Succession de Ann Fagmer Hepe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,947—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Irvine, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 août—6,11,15

Succession de Walter L. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,458—Division E—Attendu que Samuel J. Humphreys a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter L. Bell décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 août—6,11,15

Successions de Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert, Rosenette Beauregard et Alcide Beauregard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 18,476—Division D. Attendu qu'Emile Robert, femme de Jean B. Rodrigues, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feus Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert, Rosenette Beauregard et Alcide Beauregard, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
7 août—7,12,18

T. M. Wescoat vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,225—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de T. M. Wescoat et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. H. Price, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10,14,19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs. ses Créanciers—No. 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, 4e jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas. D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 juillet—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 23me jour de juin 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants : Helena A. Dauer vs John M. Weydig—No 17 892—Division C.

Sur motion de Branch K. Miller, avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuve ; la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le "défaut" ici enregistré, le 7 juin 1886, soit confirmé, et que en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Helena A. Dauer, et contre le défendeur John H. Weydig, son époux décrétant une séparation de propriété entre lesdits plaignante et défendeur, son époux, et une dissolution de la communauté existant entre eux. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante, Helena A. Dauer obtienne un jugement et qu'elle se fasse rendre par John H. Weydig la somme entière de six-cents dollars avec intérêt légal à partir du 15 octobre 1883, jusqu'à parfait paiement, en même temps que les frais du procès, avec le lien, le privilège et le droit d'hypothèque accordés par la loi dans les affaires de ce genre aux femmes mariées.

Jugement rendu et signé le 28 juillet 1886.
F. A. MONROE.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 21me jour de juillet en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

M. A. McDONNEL, Sous-Greffier.
27 juillet—27 août 15 sept 15

AVIS A QUI DE DROIT,

Nouvelle-Orléans, le 1er août 1886.
Bureau du Percepteur de taxes d'Etat du District inférieur de la paroisse d'Orléans, rue du Canal, 203.

ATTENDU QUE LES TABLEAUX DE taxes de l'année 1886 ont été déposés au bureau de l'Annotateur des hypothèques de la paroisse d'Orléans et qu'une copie m'en a été remise. Donc, à partir de ce jour, JE, CHARLES CAVANAC, percepteur des taxes d'Etat du District inférieur de la paroisse d'Orléans, agissant conformément aux dispositions de la section 25 de l'acte 77 de 1880, donne avis que les taxes de l'année 1886 sont accusées dans ces tableaux en mon bureau et en celui de l'Annotateur des hypothèques de la paroisse d'Orléans ; qu'elles sont maintenant dues et deviendront délinquantes le 31me jour du mois de décembre 1886. Dès le 1er janvier 1887, l'intérêt ci-après indiqué pèsera sur elles : 1 pour cent par mois sur toute propriété immobilière ; 2 pour cent par mois sur tout effet mobilier (sections 40 et 52 de l'acte 96 de l'année 1882), intérêt qui sera maintenu jusqu'à la vente des propriétés, conformément à l'article 210 de la Constitution.

La publication de cet avis une fois la semaine pendant trois semaines et son affichage à la porte d'entrée de la salle où siégera la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, sont, d'après la loi, tout ce qui est exigé à l'endroit de chaque contribuable et de toute personne intéressée. Les contribuables sont donc invités à immédiatement acquitter leurs taxes pour éviter un intérêt et des frais à payer. Afin de faciliter l'expédition des affaires, ils sont requis de se munir de leurs reçus de taxes de l'année 1885.

CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes du District inférieur.
5août—5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Laysdon vs Mme Gertrude Schwaner et époux et Mlle Amalia Matilda Schwaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, [illegible], servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annunciation, Washington et Quatrième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Et le dit No quatre étant comme tel désigné au numéro quatre sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 16 mars 1867, annexé à un acte passé pardevant Jos Cohn, ancien notaire, le 25me jour d'avril 1867 et ledit lot numéro cinq étant comme tel désigné dix numéro cinq sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 9me jour de novembre 1859, déposé pour référence à l'étude de W. H. Peters, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 juil—28 août 4 11 18 25 28

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiana, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie, tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS :

73 - CHARTRES - 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. Gilmore, Exéc. Test. de James McGarey vs. Mlle Philomène Guesnon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,419 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro douze sur un plan dressé par Dunbar, voyer, le 25 avril 1845 et déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, le dit lot de terre mesurant vingt-six pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds six pouces, plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par la défenderesse de Charles McManus, conformément à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire en cette ville, le 16 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
12 août—12 19 26—sept 2 9 14

George Sick vs. M. et Mme U. Hermann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,930—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 sept. 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No treize, borné par les rues General Taylor, Laurel, Austerlitz et Live Oak, désigné par le numéro un, d'après un plan de 2093 lots de terre, dressé par H. S. Phelps, arpenteur, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard, ex-notaire de cette ville, et formant le coin des rues Laurel et Austerlitz, le dit lot mesure vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 août—12 19 26—Sept 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucas E. Moore et Co vs. Les héritiers de A. W. Bosworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,310—En vertu de deux writs de saisie et vente dates respectivement chacun 22 juillet 1886 et 4 août 1886, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Washington, Magazine et Sixième, et mesurant quatre vingt sept pieds de face à la rue Washington sur cent quatre-vingt pieds sept pouces et trois lignes du coté de la rue du Camp, et sur la ligne du coté opposé elle a une profondeur de cent vingt pieds cinq pouces et une ligne ; puis elle court vers la rue du Camp [illegible] pieds cinq pouces et une ligne, puis elle a une autre profondeur vers la rue Sixième de soixante pieds deux pouces et deux lignes jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle elle a une largeur de soixante seize pieds cinq pouces, la dite portion de terre étant composée des lots Nos 4, 5 et 6 et des lots Nos. 7 et 8 qui se trouvent au fond.

2° Deux terrains situés aussi dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Camp, Magazine et Sixième, désignés comme lots Nos 9 et 20 d'après un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, daté le 19 mars 1858 ; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue du Camp, sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient.

Les terrains décrits ci-dessus ont été acquis par feu A. W. Bosworth par un achat de Nelson Anderson d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ex notaire en cette ville, le 24 mars 1860 et de Mme S. J. Brown d'après un autre acte passé pardevant le même notaire Barnett, le trentième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 août—11, 18, 25—1, 8, 11 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée sur l'Avenue St-Charles.

Muller Bros vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,033—En vertu d'un ordre de vente en date du 2 août 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 septembre 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Douze certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les Avenues St Charles et Broadway et les rues Chestnut et Carrollton, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, sur un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte en date du 14 mars 1882, et déposé au bureau de MM Hoey & O'Conner, encanteurs en cette ville, une copie du dit plan est annexée pour référence à un acte de vente de Mme Theresa Pailipy à John Muller, pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 26 mai 1882. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : [illegible]

[illegible]

Les propriétés ci-dessus seront vendues sujet à un bail expirant le 31 Octobre 1886.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert P. Upton, notaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 août 3, 10, 17, 24, 31—Sept 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Chas. Lafitte et al.—No 17,889.

J. A. Dufilho vs ses créanciers—No 17,343.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de Lafitte & Dufilho.—No 18,266.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans le procès No. 17,889 et des deux ordres de vente dans les procès Nos 17,343 et 18,266 respectivement, tous deux datés du 17 juillet 1886, et tous à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Chartres, Vieille Levée, et Toulouse, mesurant quarante deux pieds de face sur la rue St. Louis sur une profondeur de cent un pieds ; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par J. A. Dufilho, le 21 décembre 1866 de A. A. E. Quertin par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, notaire, enregistré au bureau du transfert, livre 91, folio 624.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. No 17 889.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—aout 3,10,17,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Janvey vs. Patrick Ronan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 août 1886, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant connue comme le Parc ou le Boulevard de l'Exposition, ladite portion de terre mesure trente pieds de face sur le dit Boulevard, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, d'après un croquis annexé à l'acte ci-dessous mentionné pardevant W. J. Castell, notaire.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre et sur la propriété qui y touche et bâties par le dit Ronan, et toutes les installations et dépendances y appartenant en quoi que ce soit appartenant.

Etant la même propriété que Patrick Ronan a acquise de Magdalena Goll, épouse de Peter Nab, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 6 juin 1884, enregistré au bureau des Aliénations, Livre 119, folio 670.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—aout 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE
DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane.

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ceci, salut :

Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. B. Pleasants, marshal des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane, le 12 juin 1886, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,297 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite ; et a étant adressé à la dite cour pour une monition et un avis, conformément à la loi, savoir : les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Revisés de l'Etat de la Louisiane, ou loi No. 96 approuvée le 10 mars 1870.

Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent qu'elles sont citées et prévenues, au nom des Etats-Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci-après décrite, par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour en vertu duquel a été opérée la vente, ou d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description de la propriété, de l'époque fixée pour la vente et la manière de la faire, ou pour tout autre vice quelconque, de le déduire dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,297 du docket de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, et Harry T. Howard en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats-Unis, enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.

1. Tout et particulièrement dix lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les ustensiles, vacuum pans, réservoirs, cars, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une raffinerie attachée à la propriété, ainsi que tout droits, toutes voies, tous privilèges et accessoires, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julia, et désigné et décrit comme suit :

[illegible]

Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au treizième jour de septembre A. D. 1907 le dit Crescent City Sugar Refining Company, conformément à un bail du fond de l'éducation Tulane du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St. Joseph, Commerce et Julie, désigné comme lot numéro deux et mesurant [illegible].

[illegible]

Témoin, l'Honorable Mufrisse R. Waite, Juge président de la Cour suprême des Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de Juillet, A. D. mil huit cent quatre-vingt-six, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la 111me Année.

(Signé) EDWARD C. BILLINGS, Juge.

Bureau du Greffier : Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886.

B. R. HUNT, Greffier.

Par A. J. CARTER, Député Greffier.
24 juil—7,14,21,24 août

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No. 18,403.

Dans l'affaire de Jules Sabrier demandant qu'une monition soit lancée.

Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut ;

Attendu qu'à une vente à l'enchère publique faite à la Nouvelle-Orléans le 24me jour d'avril 1886, le percepteur de taxes d'Etat des districts inférieurs de la ville, par le ministère de son assistant, dûment autorisé, Alphonse Rabonio Jr., a adjugé au dit Jules Sabrier, le pétitionnaire, dernier et plus offrant, et en vertu du pouvoir dont est revêtu le percepteur de taxes, par acte de la Législature de cet Etat approuvé le 10 juillet 1884 et portant le No 82, la propriété ci-après décrite, et a demandé à cette cour qu'une monition ou annonce soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No. 95, approuvé le 10 mars 1870, des statuts révisés de la Louisiane.

Donc, maintenant, que toutes personnes intéressées sachent qu'elles sont priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles le peuvent, de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite s'il y a eu informalité dans la procédure, publication, description ou adjudication faite à cette vente ou s'il y a eu la moindre irrégularité dans l'avis de la vente à l'époque ou de la façon dont le pétitionnaire a acquis la propriété ou par suite d'une inexactitude quelconque. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront la première publication dans les feuilles publiques de faire connaître les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne devrait pas être approuvée et homologuée. A cette vente la propriété ci-après décrite, Jules Sabrier est devenu l'acquéreur au prix de deux cents quatre-vingt piastres et 37 sous.

Description de la propriété enregistrée au bureau de l'Annotateur des Hypothèques, livre 109, page 898.

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 17 dans le carré d'ilet 316, borné par les rues Hôpital, Rocheblave, Barracks et Tonti. Le dit terrain mesure 72 pieds de façade rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur. Il est assessé au nom de Benj. W. Lauck qui en est le possesseur et a été vendu pour les taxes d'Etat de 1879 qui pesaient dessus.

Bureau du greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé) GEO. P. CAZELAR, Sous-Greffier.
24juil—3f en 30j

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifique emplacement à l'encoignure des rues Gasquet et Liberté.

Succession de Jaimé Piferrer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 18,090.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 août 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 10 juillet 1886, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Gasquet, Canal, Liberté et Franklin, lequel lot de terre forme l'encoignure et mesure 33 pieds 3 3/8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet, sur 68 pieds plus ou moins de profondeur, et faisant face à la rue Liberté.

Ensemble une maison basse en briques de plusieurs chambres occupée comme un magasin d'épiceries, café et poste aux huîtres, deux autres bâtisses à étage en bois ayant chacune plusieurs chambres, citerne, lieux d'aisance, &c. &c. Loué $47 par mois.

Pour plus de détails se référer au plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1886.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir l'adjudication.

14 juil—14,24,31—7 14août.

Placements avantageux et de choix de Propriétés situées dans le Premier et Second Districts.

Magnifique magasin en briques à trois étages formant encoignure aux rues Poydras et Tchoupitoulas.

Joli magasin à trois étages formant encoignure aux rues Chartres et Conti.

Magasin en briques à trois étages rue Conti No 41.

Magasin en briques à trois étages rue de Chartres No 93.

Les trois magasins ci-dessus décrits sont occupés par J. P. Sarrazin fils & Co, comme fabrique de cigares et manufacture de tabac.

Résidence à étage avec écurie rue Conti No 69.

Magasin en briques à étage et résidence rue Royale No 87, occupée par M Alcide Motte

Agréable et jolie résidence rue Bourgogne No 241, entre St-Philippe et Ursulines

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 16 936.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 septembre 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1886, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir :

PREMIER DISTRICT.

1° Un lot de terre d'encoignure situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Poydras, Tchoupitoulas, Natchez et Levée, lequel lot de terre mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas de 72 pieds 0 pouces et 6 lignes, le tout plus ou moins. Ensemble un magasin en briques à trois étages, loué à M. Wm Diot à raison de $100 par mois, mais depuis le magasin a été loué à la même personne à raison de $150 par mois pour 11 mois de plus jusqu'au mois d'octobre 1887.

DEUXIÈME DISTRICT

[illegible]

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs paieront en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1886. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs afin de garantir leurs adjudications

Actes de vente pardevant Wm Robert Ker notaire, aux frais des acquéreurs.

1er août—1er 7 14 21 28 sept 4.

Actions de Banques et de Compagnies d'assurance.

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 16 936

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville— SAMEDI, 14 août 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1886.

10 actions de la Compagnie d'assurance du Sud de $100 chacune.

5 actions de la Compagnie d'assurance Teutonia de $100 chacune.

4 actions de la Compagnie d'assurance de l'Association de la Nouvelle-Orléans de $50 chacune.

10 actions de la Compagnie d'assurance du Peuple de $25 chacune.

48 actions de la Banque du Peuple de $50 chacune.

Conditions—Comptant sur les lieux.
1er août—1 7 14

PAR B. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Propriété dans le Sixième District.

Comptes ouverts, réclamations, etc.

Dans l'affaire de Chas H Breu vs ses créanciers. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. No 18,170.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, daté du 21 juillet 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Marengo et Baronne, formant l'angle ouest des dites deux rues (Milan et Baronne) et mesurant chacun 30 pieds rue Milan sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Baronne.

Aussi un lot de comptes ouverts et de réclamations ainsi qu'en fait foi un tableau.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. Ce dernier paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication pour assurer la vente.

24 juil—24,31—7,14,21 28 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle propriété de la rue du Canal.

Succession de Henrietta ou Henry Newton.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 17,851

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 11 septembre 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles Rotonde de l'Hotel St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District, daté le 6 août 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Gasquet, Johnson et Galvez, désigné comme le terrain No 18 du carré No 32 sur un plan de C. A. Hedin, et mesurant 15 pieds 2 pouces de façade rue du Canal, 100 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 17, 116 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Galvez et s'élargissant à l'arrière jusqu'à ce qu'il atteigne une largeur de 55 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 5, avec les améliorations et tout ce qui leur appartient.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Chas. M. Haley, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt sera exigé au moment de la vente.

8août—8 14 21 28 sept 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Salon, de Chambres et de Salle à Manger.

Succession de John C. Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 18,338.

EN vertu d'un arrêt de l'honorable cour civile de district, paroisse d'Orléans, signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MARDI, [illegible] 1886, à dix heures et demie, au No 92 de la rue du Camp près Poydras :

Meubles de chambres, de salon et de salle à manger.

Conditions—Comptant sur les lieux.

JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.
13 août—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée, inoccupée dans le 7ème District.

Succession de John Reilly.
Dossier No. 12,056.

— Conditions faciles, à l'Encan. —

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 3 août 1886 dossier No 12 056 pour le compte de la succession de John Reilly décédé, il sera vendu à l'enchère publique.

1° **Douze terrains**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Quatrième, Zimple et l'avenue Carrollton, et désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, dans l'ilet No. 134, les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent ensemble 120 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur ; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Quatrième et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur. Le lot No. 13 forme le coin de la rue Quatrième et de l'avenue Carrollton, et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 14, 15, 16 et 17 mesurent ensemble 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur.

2° **Un terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7eme district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Zimple et Troisième, dans l'ilet No. 125 et désigné comme lot No. 20, et mesure 32 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur et une façade sur la rue Clinton de 120 pieds, et formant le coin des rues Zimple et Clinton

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec 2 chambres, hangars, citerne et lieux d'aisance.

3o. **Neuf terrains**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet que la dernière propriété mentionnée ci-dessus désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 135 pieds, le lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 120 pieds. les lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent ensemble 210 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds, le lot No. 12 forme le coin des rues Hillary et Zimple

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec hangars, citerne, etc.

4o. **Un terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 7me district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson, Jeannette et Cinquième, désigné par le No. 1, et mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Mary et forme le coin des rues Cinquième et Mary.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec 4 chambres, citerne etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins conformément à des plans dressés par Williams et Patton, architectes, lesquels plans peuvent être vus à l'endroit de la vente

Conditions: Un tiers ou plus comptant la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 intérêt au jour de la vente, hypothèque spéciale et lieu du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1886.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire public aux frais des acquéreurs.

Août 6,13,22,29—sept. 3,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terre de valeur.

Succession de John B. Hyams—Dossier No 8506.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W I HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 25 août 1886, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. D. en date du 21 juillet 1886, Dossier No 8506 pour le compte de la succession de John B. Hyams à l'encan, il sera vendu—

[illegible]

Le tout approuvé par le voyer des Etats-Unis en date du 4 juin 1856 conformément au plan civilisé par Edgar Fitte ingénieur civil en date du — juillet 1886, qui peut être vu à la salle d'encan

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur portant 8 pour cent par an de la date de la vente et le 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente, et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1886 en sus du prix de son enchère

Acte de vente pardevant J G Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur

20 juil—1 8 15 22 29 août

Deux ilets de terre de valeur vacants dans le deuxième district.

Conditions faciles. A l'encan.

PAR W I HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 août 1886 à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique

Un ilet de terre vacant situé dans le 2me District de cette ville borné par les rues Salomon, St Louis, David et Toulouse, ayant une façade sur la rue St Louis et Toulouse d'environ 320 pieds et sur les rues David et Salomon d'environ 235 pieds, et subdivisé en 29 terrains numérotés de 1 à 30 inclusivement

Un ilet de terre vacant contigu à l'ilet ci-dessus et borné par les rues David, St Louis, Toulouse et l'avenue Carrollton, ayant une façade sur la rue St Louis d'environ 330 pieds sur la rue Carrollton d'environ 238 pieds sur la rue Toulouse d'environ 375 pieds et sur la rue David d'environ 255 pieds, subdivisé en 22 terrains.

Pour les mesures et autres détails voir le plan à l'endroit de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1886

Acte de vente pardevant J G Eustis, notaire, aux frais des acquéreurs

8 août—8 15 22 26 au 28

QUATORZIÈME

Etat de Situation Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885 :

PRIMES REÇUES :

Sur risques d'incendie	$167,769 64	
Sur risques de rivière	10,911 57	
Sur risques de mer	4,400 46	
		$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884		32,854 95
		$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction	$42,005 41	
Réassurances	7,956 66	
		49,962 07
Primes nettes		$165,974 55
Pertes, etc., durant la même période—		
Sur incendies	$115,723 01	
Sur les rivières	3,440 65	
Sur les mers	1,299 30	
Taxes	1,978 06	
Bureau des réassureurs	1,829 39	
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage	9,437 08	
		$133,707 49
		$32,267 06

ACTIF.

Comptant	$9,667 20
Primes en cours de perception	29,812 46
Biens immobiliers	36,782 48
Bons, actions de banques et autres	39,096 26
Meubles de bureau et installation	2,370 28
Billets garantis par nantissements	4,689 67
Billets garantis par hypothèques	15,096 26
Billets à recevoir à courtes échéances	3,905 46
	$141,430 08

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle Orléans, le 21 janvier 1886.

J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.

E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Autrakolk,
B. Saloy,	M. Vonderbanck,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	A. Bartholomew,
A. D. Finley,	A. Haber,
Theo. L. Sugg,	B. M. Miller,
Chas Stiegler	Geo Klis,
C. Troisgot,	O. A. Schneidau,
P. Baumeschlea,	Ferd Goldsmith,
N. Seibel,	A. Xiques,
Peter Blaise,	B. Campagne,
	Frank Becker

FRAPART HOUSE,

MANDEVILLE.

SOURCE FERRUGINEUSE.

Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement a été élevé sur les bords du lac dans un endroit très pittoresque. Localité sans bruit. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées, cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.

8 juil—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Meubles de Maison, etc

Succession de W. B. Gonneau.

No 18,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 21 août 1886, il sera vendu dans l'affaire ci-dessus à 10 heures du matin à l'encan au local No 238 rue Johnson, entre Quartier et Hopital, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour Division A. mais étant absent en congé.

Un lot de meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.

4 août—4 8,10,14,17,21

Jolie maison-cottage double en bois.

No 168 rue Johnson, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Zoé Dussaux, veuve en premières noces de Charles Pottier et en secondes de Wm F. Chapman

No 18,919—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale, SAMEDI 21 août 1886, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, entre les rues Commune et Gravier en vertu d'un arrêt de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1886 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le deuxième district, carré d'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Ste Anne et Dumaine, désigné par le No 24 sur un plan de L. Bringier, voyer en date du 20 juillet 1836 déposé dans le bureau de L. Feraud, ancien notaire en cette ville. Le terrain mesure— au pied français—30 pieds de façade rue Johnson sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage en bois à un étage et à deux corps de logis, chacun de ceux-ci ayant 2 chambres, salon, une cuisine à un étage, et lieux d'aisance et citerne dans chaque corps de logis. La propriété porte le numéro municipal 168 rue Johnson.

[illegible]

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur

[illegible] 14, 21

PAR MATHER & HOMES.

Cottage-résidence de valeur dans le Premier District,

No 249 rue Clara.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 18,011.

A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES Encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 4 septembre 1886 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. daté le [illegible] juillet 1886. Dossier No 18,011 pour le compte de la succession de Christian Winter décédé il sera vendu, à l'encan publique

Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Lafayette, Calliope et Liberty, désigné par le numéro 11 d'après un plan de L. H. Pilié, voyer de la ville, daté le 31 mars 1858 déposé dans le bureau de F. Bouny, notaire. Le dit lot mesure 29 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, et conformément à un plan de William & Patton, voyers, en date du mois de août 1886.

Les améliorations consistent en un cottage à deux corps de logis connu comme le No 249 rue Clara

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an avec intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, ce crédit d'un an sera représenté par un billet de l'acquéreur [illegible]

[illegible]

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Jolie résidence dans le Troisième District, faisant face à la rue Peters ou Levée.

Succession de Charles Kilshaw

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 17,672.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 4 septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazins entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 5 juillet 1886 Dossier No 17,672, pour le compte de la succession de Charles Kilshaw, il sera vendu à l'encan—

[illegible]

Acte de vente pardevant Samson Levy notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente

14 juil—14,21,31—août 7 14.

Dix-neuvième état de situation annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Primes sur les risques d'incendies		$179,058 81	
Primes sur les risques de mer		4,885 18	
Primes sur les risques de rivières		5,356 64	
Total des primes		$189,300 63	
Ajoutez—Risques non échus de 1884		37,026 32	
Total des primes			$226,326 95
Ajoutez— Intérêt et profits et pertes	$ 27,580 00		
Moins les salaires et les frais généraux	11,764 03		
		-15,815 97	
Fonds de surplus de 1884		15,000 00	
Total			$257,142 92
Pertes payées—			
Sur les incendies	$ 68,951 72		
Sur les mers	1,420 56		
Sur les rivières	5,683 75		
	$ 76,056 03		
Réassurances	35,211 89		
Réductions et primes remboursées	48,364 21		
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions	9,135 16		
			168,767 29
Profits			$ 88,375 63
Réserve pour—			
Primes non expirées	$ 41,769 60		
Primes non payées	7,268 06		
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885	10,000 00		
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886	10,000 00		
Fonds de surplus, 1885	17,000 00		
Surplus	2,337 97		
			$88,375 63

ACTIF

Billets reçus pour primes	$ 1,725 00
Primes en voie de collection	37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques	19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché	100,708 00
Actions de banques et autres, valeur du marché	16,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	78,119 11
Meubles de bureau	2,102 40
Comptant en caisse et en banque	22,851 21—278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.

(Signé) H. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886

(Signé) CHAS E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction de la prime aux détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.